

Politique d'installation de mesures de mod ration de la circulation (MMC)



TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

Objectifs	1
Comité de modération de la circulation	1
Bref aperçu de la modération de la circulation	1
Avantages et désavantages de la modération de la circulation	2
Éventuels avantages et désavantages sommaires des mesures de modération de la circulation	2
Dispositifs de modération de la circulation.....	3
Déviations horizontales	3
Déviations verticales.....	5
Entraves	6
Signalisation.....	8
Étapes à suivre pour obtenir une mesure de modération de la circulation	10

POLITIQUE D'INSTALLATION DE MMC

OBJECTIFS

Réduire la vitesse excessive des automobilistes et améliorer la sécurité des usagers, particulièrement celle de nos enfants.

La politique d'installation de mesures de modération de la circulation (MMC) est efficace dans la réduction de la vitesse dans les quartiers résidentiels. Par contre, il y a un potentiel de déviation de la circulation sur les rues avoisinantes, car les conducteurs fautifs veulent éviter les dos-d'âne ou autres mesures retenues.

Comité de modération de la circulation

Le comité est composé du directeur des Services techniques, d'un employé du Service d'urbanisme, du directeur général et/ou d'un représentant du conseil municipal.

Bref aperçu de la modération de la circulation

La modération de la circulation est un élément des techniques de gestion de la circulation visant à réduire les effets de la circulation sur les quartiers résidentiels et les autres installations publiques comme les parcs, les zones scolaires et les centres communautaires. En Amérique du Nord, la modération de la circulation a été appliquée dans le but :

- d'améliorer la convivialité des quartiers;
- d'augmenter la sécurité des utilisateurs des rues;
- de mettre en œuvre des programmes de prévention du crime au moyen de restrictions comme la fermeture de routes et les rues à sens unique;
- de promouvoir le réaménagement urbain.

Les communautés nord-américaines ont généralement subi une augmentation de la circulation considérable en raison de la dépendance de l'automobile et de l'extension des banlieues. Les habitudes de parcours en automobile ont occasionné une forte pression tant sur le réseau routier que sur la sécurité (c'est-à-dire la possibilité de collisions, qu'elle soit perçue ou réelle), de l'accommodement de tous les utilisateurs des routes profitant du droit de passage public. Souvent, à cause de la capacité insuffisante des voies artérielles, les automobilistes choisissent les routes collectrices et les rues résidentielles pour contourner les bouchons dans un mouvement giratoire, une intersection ou un couloir.

En bref, nombre d'effets négatifs dans certaines communautés proviennent de l'utilisation inappropriée des rues résidentielles par les conducteurs, comme il est

POLITIQUE D'INSTALLATION DE MMC

indiqué dans la liste ci-dessous. Généralement, ils se produisent dans les quartiers bien établis depuis longtemps, se trouvant à côté de zones de circulation achalandées. Cependant, des problèmes de circulation peuvent apparaître dans de nouvelles subdivisions en fonction du réseau routier et des activités avoisinantes :

- En raison de la congestion des voies artérielles, les automobilistes cherchent des routes parallèles ou différentes pour se rendre à destination;
- La circulation de plus en plus croissante dans les routes parallèles/différentes modifie leur fonction initiale. Par exemple, une route résidentielle locale ou collectrice devient une voie artérielle intermédiaire;
- Les automobilistes conduisent à des vitesses qui ne conviennent pas aux rues résidentielles ou à l'environnement en bordure des rues;
- La sécurité de tous les utilisateurs des routes diminue à cause du volume, de la vitesse ou d'autres problèmes de respect des règlements liés à la circulation;
- Le personnel d'application des lois doit souvent faire observer les règles dans nombre de zones problématiques et n'arrive pas à répondre adéquatement à ses obligations à long terme pour apporter des solutions efficaces.

Une des réponses à ces problèmes est l'installation de dispositifs de modération de la circulation, lesquels imposent d'office le respect des règles. Vous trouverez ci-dessous un résumé des avantages et des désavantages de la modération de la circulation, suivi d'un aperçu des dispositifs existants.

AVANTAGES ET DÉSAVANTAGES DE LA MODÉRATION DE LA CIRCULATION

Lors de la rédaction du Guide canadien d'aménagement de rues conviviales (Association des transports du Canada / Canadian Institute of Transportation Engineers, décembre 1998), <http://www.ite.org/>, une analyse en profondeur des avantages et des désavantages éventuels des mesures de modération de la circulation a été réalisée. Cette analyse visait à fournir des lignes directrices en matière d'aménagement des dispositifs selon les types de routes et leur impact. Le tableau suivant fait état des facteurs les plus importants lors de la sélection de dispositifs de modération de la circulation correspondants.

ÉVENTUELS AVANTAGES ET DÉSAVANTAGES SOMMAIRES DES MESURES DE MODÉRATION DE LA CIRCULATION

- Ralentissement éventuel des véhicules passant par la rue faisant l'objet de modération;

POLITIQUE D'INSTALLATION DE MMC

- Réduction éventuelle de la circulation de véhicules transitant par la rue;
- Réduction éventuelle des conflits entre les utilisateurs de la rue;
- Le degré de restriction de la circulation locale entraînée par la mesure;
- Retard éventuel, car il faut ralentir pour traverser la zone de modération de la circulation et d'accès restreint;
- La police doit faire respecter la mesure pour que cette dernière soit efficace;
- Les restrictions de l'accès et de la sécurité ou d'autres désavantages pour les piétons, les bicyclettes, les transports publics et les véhicules de service ou de livraison;
- Augmentation de la durée de l'entretien pour le déneigement, le balayage des rues, la collecte des déchets, l'aménagement paysager, etc.

Remarque : Cette information énumère en général les avantages et les désavantages entraînés par les installations de modération de la circulation. Les paragraphes ci-dessous contiennent un résumé des avantages et des désavantages spécifiques des dispositifs de modération de la circulation.

DISPOSITIFS DE MODÉRATION DE LA CIRCULATION

Dans le guide canadien, les dispositifs de modération de la circulation sont divisés en quatre catégories générales. Vous trouverez ci-dessous une comparaison sommaire des dispositifs faisant partie de chaque catégorie, leur fonction, leurs avantages visés et leurs éventuels désavantages. De plus amples renseignements sur les avantages et les désavantages figurent dans le guide canadien.

Déviations horizontales

Les dispositifs de déviations horizontales comprennent les chicanes, les avancées de trottoir, la réduction du rayon des coins, le stationnement sur la rue, les terre-pleins et les îlots circulaires.



Chicane

POLITIQUE D'INSTALLATION DE MMC



Avancée de trottoir



Îlot circulaire

Avantages :

- Efficaces pour réduire la vitesse moyenne ou maximale;
- Les dispositifs comme les avancées de trottoir réduisent l'éventualité de conflits entre les utilisateurs des rues;
- En général, ces dispositifs n'ont pas d'incidence sur le délai de réponse des véhicules d'urgence sur les routes intérieures dans les quartiers.

Désavantages :

- Les travaux d'entretien comme le nettoyage des rues et le déneigement sont plus difficiles autour des dispositifs;
- La plupart de ces dispositifs ont une incidence sur les transports publics et les cyclistes à cause du rétrécissement de la chaussée;
- En règle générale, ces dispositifs n'ont pas d'incidence sur le volume de circulation de transit.

POLITIQUE D'INSTALLATION DE MMC

Déviations verticales

Les déviations verticales comprennent les passages piétons surélevés, les intersections surélevées, les bosses de ralentissement allongées (qui diffèrent des dos-d'âne que nous trouvons sur les routes privées, les allées et dans les aires de stationnement) et les passages piétons texturés.



Dos-d'âne allongé



Passage piéton surélevé



Passage piéton texturé

Avantages :

- Efficaces pour réduire la vitesse maximale;
- Aucune incidence sur l'accès local.

POLITIQUE D'INSTALLATION DE MMC

Désavantages :

- Les dispositifs peuvent éventuellement avoir un impact sur les délais de réponse des véhicules d'urgence, car ces derniers doivent ralentir pour ne pas subir des dommages ou pour ne pas déranger le chargement ou les passagers à bord;
- Les dispositifs peuvent exiger davantage d'entretien;
- En général, ils n'ont pas une incidence importante sur la circulation de transit.

Entraves

Cette catégorie comprend la fermeture complète ou partielle de routes, les barrières de déviation, les îlots séparateurs surélevés et les terre-pleins continus en carrefour. L'objectif principal de ces dispositifs est de réduire l'entrée de la circulation dans les rues résidentielles.



Barrière de déviation



Îlot séparateur surélevé

POLITIQUE D'INSTALLATION DE MMC



Fermeture partielle



Fermeture complète

Avantages :

- Ils réduisent le volume d'utilisation des routes et les conflits entre les utilisateurs;
- Ils ne demandent presque aucune intervention d'agents d'application des lois.

Désavantages :

- Ils rendent difficile la circulation locale;
- Ils réduisent l'accès des transports publics, des services d'urgence, des services de livraison, etc.;
- Ils compliquent les travaux d'entretien des routes sur lesquelles ils se trouvent;
- Ils peuvent éventuellement provoquer le déplacement de la circulation vers d'autres routes ou vers des routes parallèles.

POLITIQUE D'INSTALLATION DE MMC

Signalisation

Ces dispositifs sont parfois utilisés pour la modération de la circulation et comprennent les panneaux de signalisation et d'avertissement, notamment les panneaux d'arrêt et « Cédez », les indications de vitesse maximale, les interdictions de tourner et les panneaux « Quartier à circulation modérée ».



Balise Ped-Zone^{MC} pour réduction de vitesse



Balise Ped-Zone^{MC} pour traverse piétonnière

Avantages :

- Ils ont la capacité de réduire la vitesse et le volume de la circulation;
- Ils réduisent les conflits entre les utilisateurs des routes;
- Ils sont relativement peu coûteux.

Désavantages :

- Pour être efficaces, ils nécessitent une intervention fréquente de la part des agents d'application des lois;
- Les panneaux « Quartier à circulation modérée » et « Aucune circulation de transit » n'ont pas un statut réglementaire et il n'est pas possible de les faire respecter;

POLITIQUE D'INSTALLATION DE MMC

- L'accès local pourrait être réduit dans le cas des rues à sens unique et des interdictions de tourner.

POLITIQUE D'INSTALLATION DE MMC

ÉTAPES À SUIVRE POUR OBTENIR UNE MESURE DE MODÉRATION DE LA CIRCULATION

1. Le demandeur doit soumettre une pétition dans laquelle 75 % des résidents affectés (1 vote par résidence) sont en faveur de l'installation d'un dos-d'âne allongé ou d'une autre MMC. Les quatre résidences se trouvant le plus près d'un éventuel dos-d'âne doivent être en accord à 100 % avec son installation;
2. Pour que le comité considère l'installation d'une MMC, le 85^e centile de vitesse doit être supérieur de 15 km/h à la vitesse affichée pour l'installation d'un dos-d'âne allongé et supérieur de 10 km/h à la vitesse affichée pour les autres MMC;
3. Les dos-d'âne allongés ne peuvent être installés :
 - a. Dans une pente excédant 4 %;
 - b. Dans une rue avec une vitesse affichée supérieur à 50 km/h;
 - c. Dans une artère principale;
 - d. À un endroit où il nuirait considérablement aux véhicules d'urgence ou aux autobus;
 - e. Dans une courbe;
4. Si les exigences du comité de circulation sont rencontrées, ce dernier recommande au conseil municipal l'installation d'une mesure de modération de la circulation et peut, suite à l'accord du conseil municipal, prendre les moyens nécessaires pour l'installation de ladite mesure;
5. La priorité pour l'installation de MMC sera accordée au secteur ayant la plus grande différence entre le 85^e centile et la vitesse affichée;
6. Une deuxième étude sera effectuée trois mois après l'installation de la MMC pour en constater les effets;
7. Les MMC ne seront enlevées qu'avec l'appui de 75 % des résidents du secteur. Par contre, le comité peut décider d'enlever ou d'installer une MMC pour des raisons de sécurité;
8. Si une demande pour une MMC est refusée, le comité n'étudiera pas de demande pour la même rue avant un délai d'un an.